

CONSEIL GENERAL DE HAUTE-SORNE

RESOLUTION INTERPARTIS

SERVICE A DOMICILE DE LA POSTE : POUR LE MAINTIEN DU SERVICE ACTUEL

En février dernier, nous apprenions que la Poste allait digitaliser l'ensemble de son service à domicile.

Suite à la fermeture des bureaux de postes dans différentes localités de notre Canton, la Poste a mis en place un service à domicile permettant aux habitants de bénéficier de prestations de manière simple et adaptée.

Jusqu'à présent, pour expédier lettres, colis ou encore payer des factures dans des régions où les guichets postaux ont laissé place aux services à domicile, il suffisait que les gens placent un écriteau sur leur boîte aux lettres.

Ce qui permettait ensuite à la factrice ou au facteur de se rendre à leur domicile et ainsi de répondre à leur demande.

Dans le canton du Jura 7'000 ménages, répartis dans une cinquantaine de localités, bénéficient du service à domicile de la Poste.

Or, depuis le 1^{er} mars 2021, pour bénéficier de ces prestations à domicile, il faut s'inscrire par internet, ou alors au travers d'un marqueur de commandes (un scanner numérique à acquérir gratuitement auprès de la Poste) avant 7h30 le matin pour une prestation le jour même. Ou alors par téléphone, formule qui peut paraître simple pour les pluparts des personnes, mais qui ne l'est pas forcément pour les personnes âgées lorsqu'au bout du fil on nous indique de manière rapide sur quelle touche presser, etc...

La Poste semble oublier les personnes vivant dans les régions périphériques, en particulier les personnes âgées, qui ne sont pas toutes à l'aise avec les nouvelles technologies numériques et qui n'ont pas forcément internet à leur domicile.

Au travers de cette résolution, le Conseil général de Haute-Sorne transmet ses inquiétudes aux Autorités fédérales, par rapport à cette nouvelle forme de digitalisation qui pénalise une partie de la population, et souhaite que le service actuel soit maintenu.

Haute-Sorne, le 15 mars 2021

La responsable de la résolution :

Agnès Veya
A. Veya
Conseillère générale

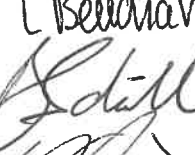
Groupe PS-VERTS : 7X

Groupe PCSI : 7X

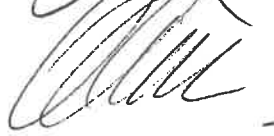

A. Veyre


V. Vayer


G. Giffon


L. Berrichat


P. Lecoq



J. Schill

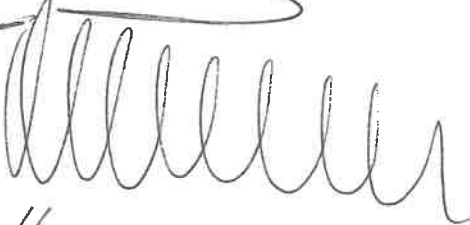
Groupe HSA :

Groupe UDC :

Groupe PDC :

7X


B. B...


M. M...


P. Lecoq


P. Lecoq


A. Ballat

21 signatures